

Pour proposer un atelier, vous devez être membre en règle de l'APFUCC avant le 30 octobre 2024. Veuillez vous rendre sur le site de l'APFUCC pour payer vos frais d'adhésion/de cotisation 2023-2024. Pour rappel, l'adhésion annuelle à l'APFUCC couvre au choix : un an (du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024) ou trois ans (du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2026). <https://apfucc.net/apfucc-formulaire-dadhesion-et-cotisation/>

- La proposition d'atelier sera d'environ une page ou une page et demie, en format Word, sans interligne.
- En haut de la première page, merci d'indiquer le titre de l'atelier, les noms du/de la/des responsables d'atelier et son/leur adresse électronique.
- Merci de ne pas ajouter les paragraphes administratifs (date limite, adhésion et autres). Le Bureau exécutif de l'APFUCC se chargera de vous communiquer ces paragraphes, qui seront les mêmes pour chaque atelier, lorsque vous recevrez l'avis du comité d'évaluation.
- L'atelier peut être proposé par un.e seul.e chercheur.se ou en collaboration.
- Les doctorant.e.s sont encouragé.e.s à proposer des ateliers.
- Les propositions seront évaluées à l'aveugle par les membres du Conseil d'administration. Vous recevrez l'avis du comité d'évaluation vers mi-novembre.
- Le/la/les responsable.s d'atelier devra/devront être sur place pour voir au bon fonctionnement de l'atelier. Nous les invitons aussi, ainsi que tou.te.s les intervenant.e.s, à prévoir une présence soutenue au colloque de manière à favoriser les échanges avec d'autres ateliers et d'autres activités.
- Nous encourageons chaque année la proposition d'au moins un atelier conjoint avec une autre association membre de la Fédération. L'atelier conjoint devrait avoir deux responsables, l'un.e membre de l'APFUCC et l'autre membre de l'association conjointe. Il doit être approuvé par les deux associations.
- L'APFUCC encourage de nouvelles formes de contribution au colloque. N'hésitez pas à nous envoyer des propositions de formats novateurs qui nous aideront à nous réinventer, dynamiseront notre colloque annuel et encourageront la participation.

Dans le cadre de votre atelier, vous pouvez proposer **un conférencier ou une conférencière d'honneur qui sera jumelé.e à vos séances**. Votre demande doit contenir :

- une notice biobibliographique de la personne proposée (un paragraphe) ;
- un paragraphe justificatif de votre choix. Veuillez préciser le lien avec l'atelier proposé et la pertinence d'inviter cette personne pour l'ensemble des membres de l'APFUCC ;
- Un titre (même provisoire) et une description globale du sujet à traiter par l'invité.e. ;
- un budget estimatif (veuillez inclure le prix du transport (vol, train ou autre), de l'hôtel (quatre nuitées maximum), des repas, etc.).

La demande sera évaluée par le Bureau de l'APFUCC/Comité organisateur du colloque 2023.

Merci d'ajouter ces informations à la description de votre atelier.

La date limite de soumission est **le 20 octobre 2023**

Envoyez votre proposition en **format Word** à

Soundouss El Kettani, présidente de l'APFUCC à l'adresse suivante : apfuccpresidente@hotmail.com

Quelques derniers points importants :

- Les ateliers retenus seront affichés sur le site de l'APFUCC avant la fin novembre 2023, date après laquelle vous êtes invité.e.s à faire de la publicité pour vos projets.
- La date limite pour la réception des propositions de communication (d'environ 250-300 mots) aux responsables d'atelier sera le 15 janvier 2024.
- La page pour le colloque 2024 sur le site de l'APFUCC est en cours de construction et sera disponible au cours de l'automne.